



Union des sociétés locales Yverdonnoises

Procès-verbal de l'assemblée générale du jeudi 19 mars 2026 à l'Aula Magna du Château d'Yverdon-les-Bains

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée générale
2. Nomination des scrutateurs
3. Proposition de l'ordre du jour
4. Appel – liste des présences dès 18h30
5. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 8 mai 2025 (à disposition sur le site)
6. Rapport du comité
7. Rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes
8. Approbation des comptes 2025
9. Admissions – démissions – radiations
10. Renouvellement du comité
11. Nomination des vérificateurs des comptes
12. Fixation de la finance d'admission et de la cotisation annuelle 2026
13. Organisation du feu du 1^{er} août 2026-2027-2028
14. Présentation du journal le Nord Vaudois
15. Divers et propositions individuelles

1. Ouverture de l'assemblée générale

Le président, Cédric Pillard, ouvre l'assemblée, il est 19h04.

Il salue la présence de Madame Carmen Tanner ainsi que Messieurs François Armada et Julien Wicky, représentants de la municipalité ; Mme Gwendoline Barretto, du service de la culture ; Messieurs Jean-Hugues Schulé et Jean-Jacques Renaud, membres d'honneur ; nos sociétés sœur d'Yvonand et Grandson ; ainsi que le Journal le Nord Vaudois.

Quelques personnes se sont excusées officiellement à cette assemblée, le président du conseil communal ; Messieurs Sandro Rosselet et Dany Fluck ; ainsi que Marianne Kurth et Roland Mayor, membres d'honneur.

2. Nomination des scrutateurs

Les sociétés « L'Avenir » et « L'Ecaille » sont acceptées à l'unanimité comme scrutatrices pour la soirée.

3. Proposition de l'ordre du jour

Sans remarques ni modifications, l'ordre du jour sera suivi tel que présenté.

4. Appel – liste des présences dès 18h30

Selon la liste des présences, 33 sociétés sont présentes et 13 ont pris la peine de s'excuser. 72 sociétés ne sont pas excusées.

La majorité absolue sera donc de 17 voix.

5. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 8 mai 2025 (à disposition sur le site)

A disposition sur le site, chacun a pu en prendre connaissance. Comme il n'y a pas de remarque, le président annonce que le procès-verbal est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

6. Rapport du comité

Le président nous lit le rapport.

« Mesdames, Messieurs, Chères Sociétés, Chers Invités,

Chaque année, votre comité s'investit pleinement pour soutenir les sociétés locales, les différents comités ainsi que leurs membres.

Il s'est réuni régulièrement afin d'aborder les points importants, de réfléchir aux améliorations possibles et de trouver des solutions pour rendre nos sociétés toujours plus attractives et mieux valorisées.

Une réunion extraordinaire a été organisée en septembre, à la suite de l'annonce de la fin du journal La Région. Finalement, cette période d'incertitude s'est conclue positivement avec l'arrivée de notre nouvel hebdomadaire.

L'année 2025 a été marquée par plusieurs changements. Notre assemblée générale s'est tenue pour la première fois à l'Aula Magna. Quant à la cérémonie des Méritants, elle a pris ses quartiers à La Marive, avec une nouveauté particulièrement appréciée : une fondue au fromage offerte aux participants et à leurs accompagnants.

Lors de cette cérémonie, des prix ont été remis à toutes les sociétés ayant inscrit des membres, afin de les mettre à l'honneur. Nous regrettons toutefois la faible participation. En revanche, nous avons, pour la première fois, pu offrir des prix grâce au soutien de la commune et de nos différents sponsors et au travail du comité ad hoc créé pour l'occasion.

La traditionnelle aubade du 1er août s'est déroulée selon un parcours légèrement modifié, mais toujours très apprécié des habitants, réveillés dès l'aube par l'Harmonie l'Avenir et, pour la première fois, par les fifres et tambours de Lausanne. Ces derniers

ont été chaleureusement applaudis, notamment lors de la cérémonie sur la Place Pestalozzi.

Les membres du comité tiennent à vous remercier chaleureusement pour les nombreuses invitations reçues à l'occasion de diverses manifestations ou assemblées, auxquelles ils s'efforcent de participer autant que possible. C'est toujours un réel plaisir de voir vos sociétés évoluer ; elles méritent les vives félicitations de votre comité.

Enfin, les USL tiennent à remercier sincèrement tous les comités pour leur travail, souvent discret et parfois insuffisamment reconnu, ainsi que la Municipalité, qui nous soutient - vous comme nous - tout au long de l'année. La vie de notre ville ne serait pas la même sans l'engagement de chacune et chacun d'entre vous.

Merci à toutes et à tous ».

La parole est donnée à M. François Armada qui apporte les salutations de la municipalité et précise que la municipalité reste à disposition de l'USLY pour faire évoluer et l'accompagner dans l'organisation de la cérémonie des membres méritants.

M. Armada soulève la problématique des DDP arrivant à échéance à court terme. Il souligne que la municipalité va mettre en place des règles pour leur gestion, l'objectif est de trouver des solutions équilibrées entre la ville et les sociétés concernées. Il ajoute que des prolongations sont envisagées et assure que la municipalité est ouverte au dialogue à ce propos.

M. Armada signale que la ville explore également les possibilités de mettre à disposition des salles pour les sociétés, certaines ayant des difficultés à trouver des lieux de réunion.

7. Rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes

La parole est donnée au trésorier, Monsieur Olivier Dupertuis, qui présente les comptes 2025. Il relève 15 « mauvais » payeurs.

Il rappelle que le site internet de l'USLY est très complet et continuellement mis à jour. On y trouve de nombreux formulaires et informations. Ne pas hésiter à le visiter.

Au bilan, nous retrouvons des actifs pour CHF 52'157.80 et des passifs pour CHF 937.50. Avec aux charges, CHF 17'431.34, et aux produits CHF 16'321.20, nous relevons une perte de CHF 1'110.14 pour l'exercice comptable 2025. Cette perte est principalement due à la soirée des membres méritants. Le poste « loto » est équilibré mais ne laisse pas de marge pour l'amortissement et le remplacement éventuel de matériel. La fortune au bouclage 2025 s'élève à CHF 50'110.16.

Après la présentation, la parole est donnée à l'assemblée. Aucune question n'est soulevée.

La parole est ensuite donnée au vérificateur des comptes, M. Luca Bianchetti, de l'Association Castrum et Cie qui nous lit le rapport (annexe 1).

Après lecture du rapport, M. Bianchetti précise toutefois que sa société n'a pas levé la main lors de l'AG 2025 afin de se faire nommer comme vérificatrice. Il suppose qu'il s'agit d'une erreur administrative et demande à l'avenir au comité de vérifier que la société ait bien signé la liste de présence. Il ajoute qu'il va néanmoins terminer son mandat avec plaisir.

8. Approbation des comptes 2025

Sans autre question, l'assemblée accepte ces comptes à l'unanimité.

9. Admissions - démissions - radiations

Admissions :

Association Islamiste des Bosniaques de Suisse ;

Groupe folklorique Portugais ;

Association Orlovi ;

Association Culturelle et Artistique Serbe Brojanica.

Après présentation de chaque nouveau membre, l'assemblée accepte à l'unanimité ces 4 admissions avec les félicitations par applaudissements.

Démission au 31.12.2025 :

Association Emigrés des Italiens AEI 87 au 31.12.2025.

L'assemblée accepte à l'unanimité cette démission.

Radiations au 31.12.2025 :

Heaven Poker ;

Les pêcheurs en rivière.

10. Renouvellement du comité

Le Président dit avoir reçu 2 propositions, l'une de Mme Nathalie Dupertuis qui a déjà officié quelques fois lors des dernières séances de comité. Le président lui donne la parole afin qu'elle se présente.

Mme Dupertuis dit qu'elle est mariée au trésorier, qu'ils ont 2 enfants et une petite fille, et qu'elle travaille en tant que secrétaire communale à Pomy.

L'assemblée accepte son élection au sein du comité sous les applaudissements.

La seconde personne, retenue ce soir pour des raisons familiales, se nomme Alexandre Taillefer, vigneron, 2 enfants et très motivé à s'investir dans le comité. Il a été président de l'appellation Bonvillars pendant 9 ans et président du FC Champagne pendant 3 ans.

L'assemblée accepte son élection au sein du comité sous les applaudissements.

Le comité se présente ainsi dès cette assemblée :

Cédric Pillard	Président
Thierry Pidoux	Vice-président
Nathalie Dupertuis	Secrétaire PV
Olivier Dupertuis	Trésorier
Stéphane Zwahlen	Secrétaire
Alexandre Taillefer	Membre

11. Nomination des vérificateurs des comptes

Elus pour 3 ans (comptes 2025-2026-2027) :

Unihockey - L'association Castrum et Cie - Amis de Colezano.

12. Fixation de la finance d'admission et de la cotisation annuelle 2026

Au vu de la trésorerie actuelle, le comité propose de maintenir la cotisation et la finance d'inscription à CHF 50,-.

Sans avis contraire, la cotisation reste inchangée.

13. Organisation du feu du 1^{er} août 2026-2027-2028

L'organisation du feu du 1^{er} août est attribuée pour les prochaines années à :

2026	Guggenmusik La Niouguen's
2027	ASPY (Amicale des sapeurs-pompiers Yverdon et région)
2028	Sans candidats, sujet à reprendre l'année prochaine

14. Présentation du journal « Le Nord Vaudois »

Un représentant du journal nous présente brièvement ce nouvel hebdomadaire, distribué chaque vendredi aux abonnés (6'200 ex) et en tout-ménage (50'000 ex) le dernier vendredi du mois. Comme auparavant, le journal peut toujours être lu en ligne pour les abonnés.

L'inscription à l'agenda des manifestations se fait directement en ligne et coûte CHF 25,-. L'annonce doit être faite le lundi pour le vendredi.

Pour toute question : redaction@lenordvaudois.ch

Rabais en faveur des sociétés locales d'Yverdon-les-Bains :

50% sur les annonces « Print ».

Possibilité de communiquer/diffuser via le réseau Travys avec des conditions spéciales.

Thierry Pidoux lance un message aux sociétés : si la société souhaite médiatiser ses activités et événements, il faut informer et inviter le journal qui ne peut pas toujours être au courant de toutes les manifestations.

Il rappelle également qu'il y a un agenda gratuit sur le site USLY, il recommande de l'utiliser pour le dynamiser et faire connaître sa société.

A la demande de M. Jean-Hugues Schulé, des applaudissements sont adressés à la direction du journal Le Nord Vaudois pour leur présentation et propositions.

15. Divers et propositions individuelles

La parole est donnée à M. Julien Wicky qui nous présente le Conseil d'Etablissement (CET) : lieu de discussion, infos et échanges liés à l'école, divisé en 4 quarts (école-politique-parents-associatif). Il souhaite renommer le CET en ce début de législature et valider formellement le quart associatif qui n'a jamais été vraiment représenté par une association jusqu'à présent. Il invite les intéressées à se manifester auprès de lui ou du JECOS. Il faut compter 4 à 5 séances par année.

La parole est ensuite donnée à Mme Carmen Tanner qui remercie les sociétés locales pour leur travail et leur bénévolat, et qui font rayonner la ville et la salle de la Marive. Elle constate que c'est de plus en plus difficile de trouver des bénévoles, mais une page dédiée a été mise en route pour aider à les recruter.

Le Président donne la parole aux présidents de l'USL de Grandson, M. Serge Gigandet, et Yvonand, M. Alain Klaus, pour qu'ils transmettent leur message.

Mme Stefania Beutler souhaite prendre la parole et rappelle les informations envoyées par mail pour le cortège de l'Abbaye du 14 juin 2026 : les sociétés sont vivement invitées à défiler (avec petit cachet à l'issue !), c'est une occasion de se montrer. Des flyers sont à disposition.

M. Yves Richard complète en disant qu'il compte également sur les écoles (bénéficient également du cachet). Il invite à participer activement au tir gratuit des sociétés du vendredi soir (moniteurs et fusils à disposition) et samedi à la fête de la bière avec orchestre.

M. Thierry Pidoux nous informe que l'EMS des 4 Marronniers dispose de salles d'une capacité de 30, 50 ou 100 personnes. Ça pourrait être une solution de secours pour les sociétés.

Le Président informe les sociétés organisatrices de lotos qu'à la demande de M. Patrick Dériaz, la séance pour les lotos sera déplacée en avril pour pouvoir libérer des dates à la Marive. Chaque membre en sera informé par courriel. Il rappelle que depuis ce début d'année, toutes les convocations se font désormais par mail, par conséquent si les sociétés n'ont rien reçu, elles doivent nous informer.

Le Président clôt l'assemblée, il est 20h00. Il invite chacun et chacune à partager le verre de l'amitié.



M. Cédric Pillard

Président



Mme Nathalie Dupertuis

Secrétaire